



Compte-rendu Assemblée Générale

22 février 2025

La Présidente accueille les adhérents et les remercie de leur présence.

Membres présents 11 membres représentés 19

I- Renouvellement du bureau

Renouvellement des mandats actuels de tous les membres du bureau.

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

II-Bilan financier

BILAN FINANCIER ANABIBOU ANNEE 2024

Recettes		Dépenses	
		ASSURANCE MMA	160,00 €
Intérêts bancaires	564,64 €	Abonnement site internet IONOS	80,18 €
Adhésions	384,00 €	Frais de gestion de compte bancaire + CB	123,48 €
Dons	2 885,00 €	Impression reçus de dons 2024	11,00 €
Parrainages	4 405,00 €	Impression cartes de vœux 2024	35,00 €
Projet Une foret avec Madou	600,00 €	Timbres poste	61,92 €
Don association "Œuvre de la bouchée de pain"	3 548,63 €	TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	471,58 €
Stand paquets cadeaux Sport 2000	680,00 €		
Vente produits Anabibou	3 261,00 €	Soutien au CNDR	1 790,10 €
		Soutien à APEED Bénin	4 520,00 €
		Parrainages	6 791,47 €
		Soutien projet 1 forêt avec Madou	620,00 €

		TOTAL SOUTIENS	13 721,57 €
		Jus de pommes 500 L	712,13 €
		Teeshirts	84,00 €
		Arachides	75,00 €
		Couture	93,23 €
-		TOTAL DEPENSES POUR ACTIONS 2024	964,36 €
-			
		TOTAL DIVERS	0,00 €
TOTAL RECETTES 2024	16 328,27 €		15 157,51 €
SOLDE ANNEE 2024	1 170,76 €		
REPORT SOLDES CPTES BANCAIRES 31/12/2023	24 896,59 €		
SOLDE GENERAL	26 067,35 €		

Abandon de frais	2 252,00 €
-------------------------	-------------------

La situation financière de l'association est saine, cela devrait nous permettre d'augmenter les soutiens existants et de lancer de nouveaux projets afin de ne pas trop thésauriser.

Le bilan est validé à l'unanimité des personnes présentes et représentées

III-Point sur les actions 2024

Vente produits « Anabibou » aux particuliers, tout au long de l'année :

- Confitures
 - Jus de pomme d'Anjou
 - Produits ramenés du Bénin : arachides, bissap, gari, karité, trousse et pochettes...
- Pour ce qui est des pochettes et des textiles, les adhérents constatent une difficulté à vendre les produits.

Stand paquets cadeaux la semaine précédant Noël à la sortie du magasin "Sport 2000" à Pontcharra (69).
 Beaucoup de potentiels clients n'utilisent plus d'espèces pour régler leurs achats aussi serait-il intéressant de prévoir l'achat d'un Terminal de Paiement Electronique pour l'an prochain.

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Séjour au Bénin

Un séjour de 3 semaines s'est déroulé en mai 2024 avec la présidente et 1 adhérente de l'association.

➤ Suivi des parrainages

Une visite au domicile de chaque enfant parrainé a été effectuée : échanges avec les parents et les enfants sur la scolarité, les orientations scolaires et/ou professionnelles. D'une manière générale, les conditions de vie sont meilleures.

Des tests de niveau en français et en maths ont été réalisés avec des difficultés de mise en place (temps imparti, disponibilité des enfants...) Il en ressort néanmoins que les plus grosses difficultés concernent la maîtrise de la lecture et la compréhension.

Une réunion avec tous les parents des enfants parrainés a été organisée dans les locaux de l'APEED. Toujours aussi intéressante et conviviale. Les échanges sont riches et assez naturels.

Remise d'une partie de l'aide alimentaire (soutien de l'œuvre « la bouchée de pain »). Les familles ont pu faire remonter qu'elles utilisaient peu de concentré de tomate et qu'elles préféreraient du Gari pour le goûter des enfants. Elles ont aussi fait remarquer que certains produits alimentaires stockés dans de mauvaises conditions étaient abîmés. Aussi a-t-il été décidé que les achats de denrées se feraient juste avant la distribution pour éviter ces désagréments.

➤ Visites au CNDR

Remise d'une aide alimentaire (financement avec l'œuvre « la bouchée de pain »), remise de 24 kg de vêtements neufs (don de Sport 2000 – Pontcharra 69), repas avec les enfants et l'équipe, nombreuses discussions avec Gisèle sur l'organisation du centre, les relations avec le diocèse....

Quelques rencontres avec des anciens du CNDR : Samson, Vitaly, Gérard, Aristide et avec les apprentis maintenant tous diplômés.

IV. Point sur les projets en cours

➤ APEED

Focus année 2023-2024 (décalage d'un an car référence année scolaire et non année civile)

120 élèves âgés de 11 à 22 ans sont soutenus dont 58% de filles (légère baisse).

Assure 75% du coût de la scolarité de chaque enfant.

L'APEED offre pour un certain nombre d'élèves des ouvrages qui coûtent en moyenne 5 € et en met un grand nombre à disposition dans sa bibliothèque ouverte tant aux élèves soutenus (gratuitement) qu'aux élèves extérieurs (sur adhésion). La bibliothèque est à renouveler.

L'APEED a proposé un système de soutien scolaire pour tous les élèves en classe d'examen avec l'embauche de 6 professeurs et la participation de 2 anciens élèves soutenus par l'APEED.

4 animateurs assurent le soutien psycho-social par des visites mensuelles au domicile et des rendez-vous de médiation dans les établissements scolaires. Ils animent aussi des temps d'échange en groupe (prévention santé, temps de jeux éducatifs, ...).

A la fin de l'année scolaire:

- 79 % des candidats au BAC ont été admis (+5 point) Taux largement supérieur aux taux national et départemental : 50% env. A noter 100 % de réussite pour les filles (07)
- 88 % des candidats au BEPC ont été admis(+2 points) . Taux supérieur à la moyenne nationale (69%) et départementale (71%) . A noter à nouveau 100 % de réussite pour les filles
- Le taux de passage en classe supérieure est de 72 %

Anabibou, sur l'année scolaire 2023-2024, a financé l'équivalent de l'intégralité des frais liés à la prise en charge de la scolarisation par l'APEED de 35 élèves (4500 €).

L'APEED s'est installée sur un terrain à Parakou, 2 containers aménagés. Le problème d'isolation thermique reste à régler

➤ **Parrainages ANABIBOU à la rentrée 2024**

22 enfants sont parrainés et scolarisés du CI à la 1^{ère} dont 12 filles .

Les enfants de Glazoué après de longs et nombreux échanges avec le papa, ont été placés dans des foyers d'accueil les garçons au CNDR et les filles au foyer st Joseph.

1 apprenti soudeur soutenu

A la rentrée de septembre 2024, 2 enfants doublient leur classe.

Changement de référent parrainage. Jean ayant repris des études en apprentissage, n'était plus en mesure d'assurer le suivi conformément à nos attentes. C'est une animatrice de l'APEED qui a pris la suite, mais son statut reste précaire et insatisfaisant pour la bonne réalisation des missions que nous lui confions. La question d'un montage financier « portage salarial » est à étudier pour pérenniser le poste. Anabibou deviendrait « employeur » et l'animatrice serait déclarée à l'inspection du travail. Cela reviendrait à financer un mi-temps (20h) pour une somme proche de 700 euros. Sur le principe les membres présents sont favorables à la mise en place d'un tel dispositif dont il faut étudier la faisabilité sur un plan juridique.

Des échanges réguliers se font entre certains enfants et parrains/marraines mais le contenu des courriers ne satisfait pas toujours les parrains /marraines car les enfants béninois racontent peu de leur vie et ne répondent pas toujours aux questions posées. Il apparaît nécessaire ici de soulever quelques questions :

- Les enfants sont-ils accompagnés dans la lecture du courrier qu'ils reçoivent ? Ont-ils sous les yeux le courrier de leur parrain/marraine au moment où ils rédigent le leur ? Sont-ils accompagnés lors de leur phase d'écriture ?

Devant ces interrogations, il serait peut-être judicieux d'institutionnaliser ce temps d'écriture pour rendre les courriers et les échanges plus riches ?

L'acte d'écrire est une action difficile, n'oublions pas les difficultés auxquelles sont confrontés les enfants dans la maîtrise de la langue.

La scolarisation dans des établissements privés se poursuit. Il reste difficile d'obtenir les bulletins scolaires et donc d'évaluer les progrès ou les difficultés de chaque enfant.

Des cours de soutien sont mis en place dans les locaux de l'APEED une fois par semaine mais on ne connaît pas l'organisation exacte de ces cours.

➤ Centre Notre Dame du Refuge

Une somme de 1 790€ a été versée au titre d'une aide alimentaire (Anabibou et Œuvre « la bouchée de pain »).

L'équipe s'est renouvelée : Gisèle de Caseneuve a été nommée responsable. Elle est assistée par 1 séminariste et une jeune fille de Komigüea.

Les activités du Centre se poursuivent, les enfants ont l'air d'être bien encadrés et en forme. Une attention toute particulière est portée à l'alimentation et à la scolarisation des enfants.

Les partenaires du Centre ne sont toujours pas plus nombreux et le fonctionnement repose toujours sur les réseaux amicaux et communautaires de Gisèle.

Chabbi qui travaillait comme jardinier stagiaire au CNDR a fini par signer un contrat.

➤ Projet « Une forêt avec Madou »

Depuis le début du projet, Madou a pu acheter grâce au soutien d'Anabibou, des dons et des actions spécifiques :

Phase 1 : Un tricycle / Un PC portable / légalisation de propriété et clôture du terrain / aménagement du site et plantation des arbres achetés.

Phase 2 : démarrage de la construction d'un local de stockage (2 000 000 Fcfa) - achat sable et début de la fabrique de moellons.

Concernant la construction du puits : il a préféré investir ses bénéfices dans la construction d'un raccordement au château d'eau collectif. Il a ainsi pu drainer l'eau depuis le château avec des tuyaux de conduite.

Il a été versé 600€ à Madou (438 € d'un collège de Baugé en Anjou et 162€ d'achat d'arbres par des particuliers).

V. Propositions 2025

➤ CNDR

Conventionner pour une aide alimentaire portée à 2 500€

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées

➤ APEED

Rédiger une convention de partenariat avec l'APEED qui poserait les conditions d'octroi de la subvention.

Renouvellement de l'aide aux enfants soutenus 4 500€

Participation au renouvellement des livres de la bibliothèque de l'APEED pour un montant maximum de 500€

Propositions adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

➤ Parrainages

Salariat de l'animatrice

Convention APEED/ANABIBOU qui poserait les conditions du suivi attendu des enfants parrainés.

Réunion avec les mamans pour expliquer la nécessité d'action de prévention (MST, grossesse, réseaux sociaux, automédication, dépigmentation...) et obtenir leur aval.

Première sensibilisation en présence des mamans

Nécessité d'augmenter le montant du parrainage de 10€ du fait de l'augmentation du coût de la vie et de l'insuffisance du montant dédié au goûter du matin. Le montant total passe donc à **210€**.

Poursuite de l'aide alimentaire pour les enfants parrainés : la bouchée de pain 4 000 € - Anabibou 1 000€

Propositions adoptées à l'unanimité des personnes présentes et représentées

➤ **Poursuite du projet Madou**

Anabibou versera une somme de 500 € pour voir aboutir la construction de son local de stockage.

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées

➤ **Changement de période d'exercice et de fonctionnement de l'Association**

Afin d'éviter le décalage entre année civile et année scolaire la période d'exercice s'échelonnait de Septembre à Août avec une Assemblée Générale en Septembre.

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées

➤ **20 ans d'Anabibou**

Organisation d'un événement festif au Bénin avec les enfants dont la forme reste à définir.

Proposition d'organisation d'un concert classique à Paris.

Propositions adoptées à l'unanimité des personnes présentes et représentées

VI. Sources de financement

La vente de produits est reconduite **et toutes les nouvelles idées restent les bienvenues...**

VII. Point sur l'actualité au Bénin

Pour conclure cette Assemblée générale, la Présidente nous présente en quelques mots l'actualité du Bénin.

Depuis le coup d'État au Niger, le Bénin a rouvert l'an dernier sa frontière mais le Niger la maintient fermée. Le pont qui relie la ville béninoise de Malanville à la rive nigérienne est toujours bloqué. Depuis novembre dernier, les autorités béninoises ont toutefois réautorisé la traversée du fleuve Niger, interdite pendant 6 mois. Une petite bouffée d'air, qui reste insuffisante aux yeux des commerçants de Malanville.

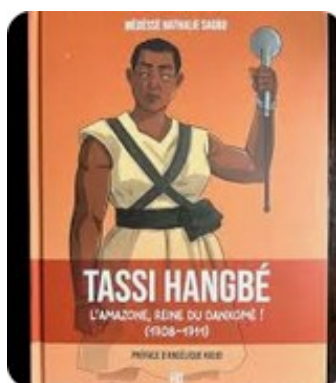




Une seule question intéressait l'opinion publique et l'opposition : [Patrice Talon](#) peut-il faire un troisième mandat ?

Tous souhaitent que les « *sages* » répondent par oui ou par non.

Mais la [cour ne s'est pas prononcée sur le fond de l'affaire](#), déclarant le « *recours irrecevable* ». Selon elle, le requérant Bertin Koovi a fait une demande d'avis. Mais le président de la Cour a indiqué que « *le cadre dans lequel le citoyen peut saisir la Cour ne comporte pas la possibilité d'une demande d'avis* ».



A lire : "Tassi Hangbé, l'Amazone, reine du Danxomé".

Ce récit met en lumière la vie de Tassi Hangbé, la seule femme à avoir gouverné le royaume du Danxomé (actuel Bénin) entre 1708 et 1711. Sœur jumelle du roi Akaba, elle accède au pouvoir à la mort de ce dernier. Pendant son règne, elle forme une armée de guerrières, les Agodjié, connues sous le nom d'Amazones.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h40.

Un goûter convivial avec les membres présents conclut l'après-midi.

Merci à tous les adhérents qui ont fait le déplacement